

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 974-249740101-20240412-2024_020_BC_8-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 8 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE HUIT AVRIL à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 5
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_020_BC_8
Attribution d'une subvention à la ligue Réunionnaise de voile dans le cadre du tour de voile 2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mircille MOREL-COIANIZ - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 16

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
2 avril 2024

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
15/04/2024

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Olivier HOARAU procuration à M. Daniel PAUSE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Fayzal AHMED-VALI

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 8 AVRIL 2024

AFFAIRE N°2024_020_BC_8 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA LIGUE RÉUNIONNAISE DE VOILE DANS LE CADRE DU TOUR DE VOILE 2024

Le Président de séance expose :

Contexte :

Le Territoire de l'Ouest joue un rôle structurant dans le fonctionnement de la plaisance et les Ports de Plaisance Ouest sont engagés dans une dynamique de développement des activités sur les ports.

L'action 2024 des Ports de Plaisance Ouest est organisée en segmentation stratégique pour répondre à l'ambition de faire des 3 ports de plaisance des lieux d'attractivité touristique et économique.

Les Ports de Plaisance Ouest ont pour objectif de renforcer la visibilité et la notoriété des ports et de la destination nautique du Territoire de l'Ouest, et de contribuer à la structuration des filières autour du nautisme et au rayonnement touristique de l'Ouest.

Le tourisme constitue, à travers les activités nautiques, un des principaux facteurs d'attractivité et de compétitivités des ports de plaisance. Ainsi, la filière nautique, secteur dynamique et performant constitue aujourd'hui un enjeu pour le développement du Territoire de l'Ouest.

Présentation du projet :

Le «Tour Voile», anciennement dénommé « Tour de France à la Voile » existe depuis 1978. C'est une course prestigieuse qui attire des compétiteurs internationaux.

En 2024, les équipages seront constitués de 4 marins dont à minima une femme et deux jeunes de 16 à 26 ans. Cette compétition est une vitrine exceptionnelle pour l'équipage de jeunes talents réunionnais représentent La Réunion sur la scène internationale de la Voile.

Le projet de La Ligue Réunionnaise de Voile est porté par les deux skippers réunionnais Aurélien Barthélémy et Jules Delpech.

L'équipage (8 équipiers en rotation sur les étapes) représente la diversité culturelle réunionnaise issue du pôle d'excellence en voile du Territoire. La Réunion dispose des compétences et infrastructures nécessaires à la formation de brillants jeunes navigateurs : la Base Nautique des Mascareignes, le Club Nautique de Saint-Paul, la Base Nautique de l'Ouest forment depuis plus de 20 ans de jeunes réunionnais dont les noms sont connus dans le monde international de la Voile : Morgan Lagravière, Noé et Jules Delpech...

L'activité voile peut être pratiquée dès les premiers bords, en Optimist, grâce aux reliefs et côtes du Territoire et chaque année de nombreux jeunes partent en compétition aux Championnats de France Voile « Jeunes Espoirs ».

Le Territoire de l'Ouest soutient ses pôles d'excellence qui mettent en avant une jeunesse dynamique et entreprenante. Les Ports de Plaisance Ouest participent au développement des activités liées à la mer dont le nautisme, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité souligné par l'obtention de labels (Pavillon Bleu pour le port de Saint-Gilles et Qualité Plaisance 3 anneaux pour celui de La Pointe des Galets).

La participation du Territoire de l'Ouest à ce Tour de France à la voile d'animation de la plaisance. « Tour Voile 2024 » complète en effet les événements internationaux que les ports de plaisance accueillent déjà, tels que les rallies World Arc, Oyster, Grand Large, et prochainement Globe 40. Cette participation au Tour France 2024 permet de continuer d'identifier La Réunion sur la carte maritime globale.

Information concernant la structure bénéficiaire de la subvention :

La Ligue Réunionnaise de Voile est une association Loi 1901, créée en 1997 et affiliée à la Fédération Française de Voile. Cette association a pour vocation de développer la voile sportive sur le territoire réunionnais. Elle compte à ce jour 7 clubs de voile affiliés sur l'île.

La Ligue Réunionnaise de Voile travaille également en collaboration avec différentes écoles primaires des circonscriptions de l'île afin de permettre aux élèves et au corps scolaire de naviguer et découvrir l'univers de la mer.

Objectif du projet :

La Ligue Réunionnaise de Voile souhaite participer à l'édition 2024 du Tour voile, course en Figaro Beneteau 3, autrefois appelé le Tour de France à la Voile et épreuve majeure dans le monde de la voile professionnelle.

Elle fera participer un équipage réunionnais composé de 8 équipiers.

L'édition 2024 se déroulera du 26 juin au 14 juillet, elle partira de Dunkerque pour se terminer à Saint-Cast Le Guildo (Côtes d'Armor).

Le tour de France Voile est une épreuve avec un fort impact médiatique.

Mise en œuvre du projet :

L'utilisation de la subvention des Ports de Plaisance Ouest de 10 000 € concernera uniquement le volet fonctionnement.

La Région Réunion et l'agence National du Sport sont également sollicités sur le financement du projet, à hauteur respectives de 50 000 € et de 5 000 €.

Calendrier du projet :

Du 15 décembre 2023 au 15 juillet 2024.

Moyens humains et matériels du projet :

Un équipage composé de 6 équipiers majoritairement de jeunes navigatrices et navigateurs des clubs de l'ouest de la Réunion.

Deux co-skippers professionnels qui encadrent et préparent l'équipage.

L'équipe bénévole de la Ligue Réunionnaise de Voile accompagne le projet au niveau administratif, financier et sportif.

Deux bateaux seront loués pour les régates et les entraînements des équipes.

Les résultats attendus sont multiples :

- La formation pointue de jeunes navigants réunionnais.
- La valorisation du territoire de l'ouest et des ports de l'ouest dans les différents médias locaux et nationaux.
- La portée médiatique avec le développement du volet tourisme et sportif des ports de l'ouest.

C'est dans le cadre de ce projet que la Ligue Réunionnaise de Voile a formalisé une demande de subvention aux Ports de Plaisance Ouest d'un montant de 10 000€.

Ce projet correspond aux orientations stratégiques définies par les Ports de Plaisance Ouest en matière de développement de l'attractivité et du dynamisme économique.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/03/2024.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **ATTRIBUER une subvention de 10 000 € à la Ligue Réunionnaise de Voile dans le cadre du Tour de voile 2024 ;**
- **VALIDER le projet de convention ;**
- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président